

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 5 octobre 2020, à compter de 18 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:

Gilbert Pilote, maire

Pauline Lauzon, conseillère

Diane Sirard, conseillère

Mario Lachaine, conseiller

Hélène Lévesque, conseillère

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

**2020-10-276**

#### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière en y ajoutant le point suivant :

- Embauche d'une ressource - Abattoir de Ferme-Neuve

ADOPTÉE

**2020-10-277**

#### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 14, 24 ET 29 SEPTEMBRE 2020**

**CONSIDÉRANT** que chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 14, 24 et 29 septembre 2020 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver les procès-verbaux des séances du 14, 24 et 29 septembre 2020 du conseil municipal.

ADOPTÉE

**2020-10-278**

#### **TRANSFERT BUDGÉTAIRE OCTOBRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2020, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires comme indiqué dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

**2020-10-279      COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 5 octobre 2020, au montant de 176 530,86 \$, soit acceptée.

ADOPTÉE

**2020-10-280      DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF AU 31 AOÛT 2020**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal accepte pour dépôt du rapport budgétaire comparatif au 31 août 2020.

ADOPTÉE

**2020-10-281      DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRAIDE HAUTES-LAURENTIDES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal accepte de verser une somme de 200 \$ à Centraide Hautes-Laurentides et que cette somme soit prise à même le fonds d'administration au poste budgétaire # 02-629-00-971-01.

ADOPTÉE

**2020-10-282      MRCAL - PROJET D'ATTRACTIVITÉ**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal désire participer au projet d'attractivité de la MRC d'Antoine-Labelle en collaboration avec Zone Emploi afin d'élaborer une marque territoriale comprenant un positionnement, une identité visuelle, ainsi qu'une stratégie de communication. L'objectif est d'améliorer l'attractivité de la MRC d'Antoine-Labelle en favorisant l'attraction et la rétention des 18 à 40 ans sur le territoire.

**QUE** les frais de participation pour la municipalité soient de 3 000 \$ et que cette somme soit prise à même le surplus de fonctionnement.

ADOPTÉE

**2020-10-283 RIDL - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal de Ferme-Neuve confirme son approbation concernant les prévisions budgétaires 2021 de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

ADOPTÉE

**2020-10-284 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - COMITÉ ACTION PERSÉVÉRANCE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal accepte de verser la somme de 200 \$ au Comité Action Persévérance de la MRC d'Antoine-Labelle pour la réalisation d'une grande affiche personnalisée et que cette somme soit prise à même le fonds d'administration au poste budgétaire # 02-629-00-971-01.

ADOPTÉE

**2020-10-285 PARTICIPATION AU GUIDE ET CARTE TOURISTIQUES, ET CARTE VÉLO, DES HAUTES-LAURENTIDES**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer le contrat de l'*Imprimerie l'Artographe* pour la participation de la municipalité à la 29<sup>e</sup> édition 2021-2022 du Guide et carte touristiques et carte vélo, des Hautes-Laurentides au montant de 995 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

**2020-10-286 PARTICIPATION AUX CARTES DE SENTIERS MOTONEIGE ET QUAD SAISON 2020-2021**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer le contrat de *Tourisme Laurentides* pour la participation de la municipalité aux cartes de sentiers motoneige et quad pour la saison 2020-2021 au montant de 350 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

**2020-10-287 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE - ABATTOIR DE FERME-NEUVE**

**CONSIDÉRANT** l'aide financière octroyée par le CLD et le milieu à l'égard de l'abattoir de Ferme-Neuve ;

**CONSIDÉRANT** le manque de ressources pour coordonner les différentes étapes de la réouverture ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal embauche une ressource temporaire pour coordonner les étapes de démarrage de l'abattoir de Ferme-Neuve afin de permettre la réouverture dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE

2020-10-288

**APPEL D'OFFRES (FN-20-V-08) - CONTRÔLE QUALIFICATIF DES MATÉRIAUX ET LEUR MISE EN ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 4E RANG DE MOREAU À FERME-NEUVE**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres (FN-20-V-08) fait par invitation pour le contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre pour les travaux de réfection du 4<sup>e</sup> rang de Moreau à Ferme-Neuve ;

**CONSIDÉRANT** que 3 soumissions ont été reçues ;

- Solmatech inc. 21 396,00 \$ plus les taxes applicables
- Groupe ABS inc. 32 935,40 \$ plus les taxes applicables
- DEC Enviro 11 133,00 \$ plus les taxes applicables

**CONSIDÉRANT** que le processus d'analyse a été effectué le 28 septembre 2020 par la firme d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'octroi du contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre pour les travaux de réfection du 4<sup>e</sup> rang de Moreau à Ferme-Neuve soit accordé à Solmatech inc. au montant de 21 396,00 \$ plus les taxes applicables, le plus bas soumissionnaire conforme.

**QUE** la direction générale soit autorisée à entrer en contact avec celui-ci pour confirmer notre engagement.

ADOPTÉE

2020-10-289

**REPLACEMENT D'UN PONCEAU SUPPLÉMENTAIRE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 4E RANG DE MOREAU À FERME-NEUVE**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal accepte de réaliser le remplacement d'un ponceau supplémentaire au coût de 27 582,94 \$ (ponceau 6028) concernant les travaux de réfection du 4<sup>e</sup> rang de Moreau à Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2020-10-290

**ACHAT DE BOITES POUR RECYCLER LES MASQUES JETABLES**

**CONSIDÉRANT** que la deuxième vague de la pandémie a débuté ;

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise Terracycle recycle les masques jetables ;

**CONSIDÉRANT** le coût d'une boîte moyenne est de 94 \$ ;

**CONSIDÉRANT** que la RIDL ne recycle pas les masques réutilisables ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la municipalité achète 2 boîtes pour recycler les masques jetables et de les disposer à l'hôtel de ville et à l'aréna.

ADOPTÉE

2020-10-291

**ENTENTE RELATIVE À LA DÉMOLITION DE LA REMISE EXISTANTE POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 105, CHEMIN NIBI**

**ATTENDU QUE** la remise a été construite sans permis ;

**ATTENDU QUE** la remise a été construite sans la présence d'un bâtiment principal ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire actuel n'est pas le propriétaire qui a construit la remise et que le propriétaire actuel n'était pas au courant de l'illégalité de celle-ci ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le propriétaire du lot 5 090 695, situé au 105, chemin Nibi s'engage à démolir la remise si le bâtiment principal n'est pas construit dans un délai de 2 ans en date de la signature de l'entente.

**QUE** le conseil municipal autorise Madame Véronique Larose, coordonnatrice du service de l'urbanisme par intérim à signer l'entente pour et au nom de la municipalité avec M. Guy Proulx.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En raison de la COVID-19, l'assemblée est tenue par visioconférence, il n'y a donc pas de période de questions.

2020-10-292

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'assemblée du 5 octobre 2020 soit levée.

ADOPTÉE

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

BERNADETTE OUELLETTE,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Je, Gilbert Pilote, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Gilbert Pilote, maire